

Compte-rendu – retour sur la journée « Structurer une filière bois bocage en pays de Cornouaille : comment ? pourquoi ? »



Rédaction : 05/02/2024 – Julien CIROU, Technicien bocage, Etablissement Public de gestion et d'Aménagement de la Baie de Douarnenez, Le Pavillon-La Clarté 29100 KERLAZ –
Tel : 02 29 40 41 26 / 07 56 06 47 22 Mail : tech.bocage@epab.fr

Organisation de la journée et contexte :

Suite à une réunion tenue en mai 2023 et portant sur la valorisation du bois de bocage, les syndicats de bassins versants de la baie de Douarnenez (EPAB), de l'Odet (SILVALODET), de Ouest Cornouaille (OUESCO) et de l'Aulne (EPAGA) ont exprimé leur volonté de co-organiser une **journée de sensibilisation destinée à un public d'élus et d'agents des collectivités** de leurs territoires. Cet événement visait à identifier les leviers de mise en œuvre d'une filière locale et durable, depuis l'exploitation des haies à la valorisation du bois bocager en énergie.

A noter que par commodité, l'ensemble de ce territoire s'étendant de la baie d'Audierne à la presqu'île de Crozon, aux monts d'Arrée et à Concarneau a été résumé sous le nom « pays de Cornouaille », sans lien avec le Pays au sens administratif tel que animé par certaines structures comme Quimper Cornouaille Développement.

La journée « Structurer une filière bois bocage en pays de Cornouaille, comment ? Pourquoi ? » S'est tenue **le 25 janvier 2024** à Douarnenez avec les objectifs suivants :

- Mettre en avant l'intérêt de **développer des chaudières** bois plaquettes
- Expliquer **pourquoi structurer une filière locale** (réduire les coûts, assurer des chantiers groupés, utiliser la ressource locale durablement, faire vivre le territoire ...)
- Au-delà du local, sensibiliser à **l'importance de développer une fourniture en bois issu d'une gestion durable et rémunérant l'agriculteur** (préservation du bocage et apport d'une valeur pour un bon entretien et assurer ses fonctions, ...)
- Apporter des pistes sur **comment développer une filière locale** (développer des chaufferies bois sur le territoire, exemple du modèle des SCIC bretonnes, adapter les projets en cohérence avec les possibilités offertes par les fournisseurs locaux, porter une animation, adapter la commande publique pour du bois local et géré durablement, investir dans des équipements destinés à structurer une filière...)
- **Présenter des exemples concrets et locaux** pour lever les freins et répondre aux interrogations (ex : coûts et maintenance, gisement présent et déjà produit, comment le gérer durablement)
- Evoquer la **gestion différenciée de bords de route avec entretien sylvicole et valorisation**

Les invitations ont été adressées aux élus et agents concernés des différentes collectivités du territoire: SDEF, Energence, Quimper Cornouaille Développement, EPTB voisins, département du Finistère, région Bretagne, Agence de l'Eau, Chambre d'Agriculture, ONF, CRPF, association Coat Nerzh Breizh, FIBOIS Bretagne, Aile,...

Une plaquette de sensibilisation a été créée et distribuée pour l'occasion.

Environ **65 personnes ont participé à cette journée.**

La journée est organisée dans le cadre de l'animation **Breizh Bocage** des syndicats de bassin-versant, avec le soutien des différents financeurs (Région, Département, Agence de l'Eau, Europe).



Interventions de la journée :

a) Introduction :

Introduction par Katell Chantreau (VP Transition DZCO) en français et breton et Gaëlle Vigouroux (élué CCPCAM et vice-présidente EPAB).

b) Visite de la chaudière bois plaquette du complexe sportif de Douarnenez

→ Geoffroy Gargadennec directeur du stade aquatique de DZC

La piscine de Douarnenez et sa chaudière à bois ont été mises en service en 2021. La chaudière alimente la piscine ainsi que le gymnase (eau chaude sanitaire). La consommation est de **550 T de bois par an**, ce qui permet de faire **l'économie de 70 000 m³ de gaz par an**. Le bois, livré par remorques de 18 T, est fourni par une entreprise locale exploitant notamment du bois de bocage. La chaudière, de **400 kW** assure plus de 90% du chauffage. Une chaudière gaz est en supplément pour assurer le complément notamment en période de maintenance. **Deux agents sont habilités** à intervenir sur la chaudière.

En plus du silo et du local de chaufferie, les participants ont également pu visiter les installations sous les bassins : circuits de chaleur, contrôle des qualités d'eau et d'air ...

c) Etat des lieux de la filière bois énergie locale et lien avec le contexte bocager du territoire → Julien Cirou et Lionel Calvez, techniciens bocage de l'EPAB et du SIVALODET

Historiquement, une **animation sur le développement d'une filière bois en Cornouaille avait été menée par les agences AOCD et QCD entre 2014 et 2017**. Une table ronde s'était ainsi tenue en 2014 à Douarnenez. Les éléments à retenir faisaient le constat suivant : **manque de chaufferies bois** développées sur le territoire, **des entreprises et un gisement bien présents**, un besoin de structurer une filière localement, portée par les collectivités et s'assurant d'une bonne gestion de la ressource. 10 ans plus tard, quelques chaudières supplémentaires se sont développées pour une consommation estimée à 5400 T/an. Les **objectifs de transition énergétique** et la **grimpée du coût des énergies fossiles** amènent à de **nouveaux projets** de plus ou moins grande ampleur.

Côté gisement, les haies du territoire sont bien présentes (environ 30 000 km d'après l'inventaire bocager régional de l'IGN) et les études de gisement précédentes locales (ex : presqu'île de Crozon, ouest Cornouaille) assurent un **gisement important**. Toutefois, une **étude de gisement plus précise et actualisée resterait judicieuse**.

Ce **gisement bocager est cependant sous entretenu et dépérissant pour la moitié, et mal entretenu** (taille au gabarit et surexploitation) pour plus d'1/3. **La pérennité du bocage passe pourtant par son exploitation par de pratiques de gestion durable assurant son renouvellement**, ceci en apportant une valeur à son bois et une **voie de valorisation pour l'agriculteur**.

En termes d'accompagnement, les animateurs bocage peuvent agir à **l'amont de la filière à travers l'intégration des agriculteurs et l'appui à la gestion durable** (aides agricoles MAEC, conseil, développement du Label Haie). La structuration de la filière devra passer par une **coordination assurée par les collectivités locales** et la **mise en place d'un réseau regroupant l'ensemble des acteurs de la filière**. La garantie d'un approvisionnement en bois bocager local, géré durablement et rémunérant l'agriculteur peut être assurée via **l'adaptation de marchés publics, le cadrage de l'approvisionnement par une structure dédiée**, ou encore la mise en place de **chartes d'engagement entre la collectivité et les agriculteurs**.

d) Présentation de la filière bois énergie bretonne

→ Marc Le Tréis, responsable du secteur « bois énergie »

L'association **AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement)**, accompagne depuis 1995 les initiatives de valorisation de la biomasse en milieu agricole et rural pour l'autonomie énergétique des territoires tout en préservant l'environnement. Cette association propose un **accompagnement aux collectivités et acteurs du bois énergie pour concevoir, monter et dimensionner un projet de filière bois énergie**.

M. Le Tréis a présenté la filière bois déchiqueté bretonne : source de bois, notamment bocager, lien avec la mise en place de chaudières en bâtiments collectifs de puissances variables (du petit bâtiment collectif au réseau de chaleur jusqu'à la centrale biomasse). Il est conseillé de **développer des chaudières à bois déchiqueté pour des puissances de 50kW à 700 kW pour une alimentation à partir de bois bocager**.

Ont été également présentés les avantages de développer la filière bois-énergie : **valorisation du bois local**, énergie **bas carbone**, **faible émission** de particules fines, **combustible le moins cher** avec peu de fluctuation des prix, **création d'emploi** localement, réinjection du budget chauffage dans l'économie locale. **L'investissement dans les chaudières bois est plus conséquent** qu'une solution gaz mais est

soutenu par des aides et rentabilisé par le coût du combustible (alors que l'inflation rend la solution gaz de moins en moins rentable).

AILE soutient que **la valorisation locale du bois de bocage issu d'une gestion durable incitera à l'entretien du bocage breton et à sa redensification.**

AILE co-anime le dispositif **Plan Bois Energie Bretagne** (avec FIBOIS qui anime sur la valorisation de l'arbre forêt). L'association accompagne les territoires dans le développement de chaufferies bois, stratégies autour de l'arbre, la structuration de la filière. Cet **accompagnement peut porter sur toutes les étapes du projet** : études d'opportunité et de faisabilité, appui sur la maîtrise d'œuvre, questions de financement, de mise en œuvre de travaux, optimisation du fonctionnement des chaufferies, aménagement de plateformes d'approvisionnement...

Hormis sur le pays Centre-Ouest-Bretagne et Quimperlé Communauté, AILE est le relai local pour le développement de la chaleur renouvelable.

e) Témoignage de Thomas Ferec, maire de Briec :

→ Thomas Ferec, maire de Briec

M. Ferec présente le choix fait par sa commune de se tourner vers le bois énergie. Un réseau de chaleur a été installé en 2011. Il alimente écoles, lycée, piscine,... soient **150 000 m² de bâtiments chauffés avec 400 T/an de bois local. Le bois est approvisionné par l'association Glazik Bois Énergie**, regroupant des agriculteurs qui exploitent leurs haies et celles d'autres agriculteurs. En échange de l'entretien, l'association récupère le bois et le revend à la commune. Aujourd'hui, la puissance de la chaudière est surdimensionnée (M. Ferec regrette de ne pas avoir fait le choix de 2 chaudières de 400 kW au lieu d'1 chaudière de 800 kW afin de pouvoir alterner entre les deux), et une extension du réseau de chaleur est envisagée.

Vice-président en charge de la transition énergétique et numérique à QBO, **M. Ferec a l'ambition de développer la filière bois énergie sur l'intercommunalité.** Le déploiement à venir d'un réseau de chaleur sur le quartier de Penhars à Quimper (consommation attendue d'environ 2000 T de bois par an) en est un exemple. Un développement de l'association Glazik Bois Énergie pourrait être envisagé pour l'approvisionner.

f) Retour d'expérience de la SCIC Energie Bois Sud Cornouaille :

→ Christophe Le Roux, VP Energie à Quimperlé Communauté et administrateur de la SCIC ; Sergueï Ingert, animateur de la SCIC

La Société Coopérative d'Intérêt Communautaire Energie Bois Sud Cornouaille (SCIC EBSC) est située à Bannalec. Créée en 2013, elle fournit environ **2000 T/an de bois déchiqueté pour l'alimentation en local de chaudières** présentes sur les territoires de Quimperlé Communauté, Concarneau Agglomération et Lorient Agglomération (avec une évolution envisagée à 4500 T d'ici 2027-28). Ce bois provient à 70% de bocage.

La SCIC regroupe 32 sociétaires répartis en plusieurs catégories (clients, fournisseurs, salariés, partenaires techniques et de soutien). Elle regroupe ainsi **les acteurs de l'ensemble de la filière qui s'entendent sur un prix « entrée de plateforme »** en s'assurant d'une **juste rémunération de l'agriculteur** pour son bois et d'une **distance maximale de 20 km entre le gisement et la plateforme.** Les membres adhèrent à un objectif commun, inscrit dans les statuts de la SCIC : **la valorisation du bois de bocage et sa gestion durable.**

M. Le Roux, dont la collectivité est membre et cliente de la SCIC, a rappelé l'historique de la création d'une filière bois locale: Quimperléd communauté a souhaité développer des chaudières à bois afin de valoriser le bois local en ayant l'assurance de faire travailler les entreprises locales, et ce malgré le portage au long court pour mettre en place une chaudière et un prix du gaz plus compétitif à l'époque. Structurer la filière bois permet à la collectivité de s'assurer de la traçabilité et de la qualité du combustible et de mieux maîtriser les coûts, et donc faciliter le développement de nouvelles chaufferies.

Ces coûts évoluent et la structure a voté récemment une augmentation des tarifs d'achat (**5€ /T de bois d'opportunité, 10 €/T bois bocager, 17 €/T bois Label Haie**). M. Le Roux a ainsi participé au vote pour une augmentation du coût du combustible de sa collectivité afin de soutenir la filière et s'assurer d'une juste rémunération de l'agriculteur inscrit dans la démarche.

M. Le Roux est confiant dans la démarche poursuivie : « **Il n'y a pas d'antagonisme entre exploitation et préservation, le bocage à l'après-guerre était très dense et très entretenu, durablement, il faut aller dans cette voie.** » Depuis plusieurs années, les collectivités font également appel à la SCIC pour la mise en place de chantiers clés en main sur des haies de bord de route : les haies sont exploitées durablement et le bois valorisé. Il souhaite poursuivre dans cette voie afin d'éviter à ses concitoyens l'image d'un bocage en mauvais état. Ce type de chantier est à la fois une vitrine, une recette pour la commune et un dégagement plus approprié des bords de voirie.

Les intervenants mettent en garde sur la définition d'un bois local « durable ou non ». L'exploitation durable assure des coupes adaptées et une pratique d'éclaircie sans surexploitation.

90% des chantiers sont clé en main. L'animateur rencontre l'agriculteur et discute de son projet, une charte d'engagement est signée et un marquage des arbres est réalisé. La SCIC s'engage à assurer un prix sur pied. Au-delà de la charte d'engagement, la SCIC accompagne les agriculteurs souhaitant développer du Label Haie et est amenée à produire une part croissante de bois labellisé.

La SCIC EBSC a déployé en 2022 une nouvelle plateforme plus à l'Ouest, à Coray, et **est tout à fait prête à discuter de l'extension de son périmètre sur l'Ouest Cornouaille.**

Vincent Berhault, animateur de **Coat Nerzh Breizh** présente son association : regroupement en réseau des filières territoriales de bois énergie bretonnes soucieuses d'une gestion durable de la ressource en bois et dans un objectif de déploiement de chaufferies de petite et moyenne puissance sur l'ensemble du territoire breton. L'association **propose des études de gisement afin de s'assurer de la ressource disponible** en cohérence avec les consommations actuelles et en prévision et études filière afin d'identifier les acteurs présents et déterminer les besoins pour structurer la filière locale.

g) **Témoignage sur la genèse du projet de complexe sportif de Douarnenez et sa chaufferie bois**

→ **Marie Pierre Bariou, élue communautaire DZCO ; Emmanuel Trarieux, DST DZCO**

Mme Bariou a participé à l'ensemble du montage du projet du stade aquatique depuis les premières discussions en 2013. Elle a ainsi présenté les différentes étapes ayant conduit in fine au nouveau complexe sportif.

En 2013, les élus ont pu être sensibilisés et accompagnés par l'agence AOCD sur l'intérêt d'une chaudière bois pour le complexe sportif. Un projet de chaudière sur l'hôpital de Douarnenez, à quelques centaines de mètres, était alors en discussion et aurait pu amener à la constitution d'un réseau de chaleur. Seul le projet de chaudière bois pour la piscine a été à son terme. Entre 2014 et 2017, la collectivité a été accompagnée par AILE, l'AOCD et QCD pour des études d'opportunité, visites et études de faisabilité. Après délibération actant la mise en place d'une chaudière bois fin 2017 et différentes phases de construction sur 2018 à 2021, **la chaudière est mise en fonctionnement en juillet 2021.**

L'ensemble de la plaine des sports a coûté environ 15 millions d'euros dont **680 000 € pour la chaudière**. 3 ans après sa mise en fonctionnement, suite aux fortes augmentations du prix du gaz, elle a été rentabilisée beaucoup plus vite que prévu: **en 3 ans, les économies faites par rapport à une solution 100% gaz amènent à une économie de 600 000 € sur le budget chauffage. D'ici 4 à 5 ans, la chaudière sera donc déjà amortie.**

h) Débat « Vers la structuration d'une filière bois en pays de Cornouaille ? »

Katell Chantreau (DZCO) ouvre le débat en questionnant **l'éventualité pour les collectivités de s'engager dans la SCIC EBSC afin de structurer le réseau**. M. Le Roux (SCIC EBSC) répond à cela que la porte est ouverte mais que des présentations plus précises de la SCIC et des partages d'expérience seraient nécessaires. Nicolas Kerloch (QCD) rappelle que le développement de la SCIC EBSC plus à l'Ouest avait été envisagé il y a 10 ans lors des études menées par l'AOCD et QCD. Mais il y avait alors trop peu de chaudières. Il faut donc, au-delà de réfléchir à **structurer une filière d'approvisionnement et développer davantage de chaudières sur le territoire**. Pour cela, il est nécessaire d'assurer une ingénierie spécialisée localement. On voit ainsi qu'en 15 ans, il y a encore peu de projets réalisés ou en cours d'étude. Henri Savina (maire de Pouldergat) ajoute que la réflexion d'une filière devrait être faite en définissant le périmètre à envisager et en faisant l'inventaire des projets.

Un élu évoque **la nécessité de développer ce type de chaudières à bois déchiqueté pour des petites puissances de chaudières**, pour maisons individuelles par exemple. Sergueï Ingert (SCIC EBSC) répond que **d'autres solutions sont sans doute préférables au bois plaquette** (voir présentation de AILE). Le modèle SCIC n'a pas vocation à fournir de petites chaudières. Honorine Jouffe (FIBOIS) rappelle que le bois, qu'il soit issu de bocage ou de forêt, ne doit pas avoir pour vocation première le bois énergie (i.e avant tout, privilégier la valorisation en bois d'œuvre), surtout pour alimenter de petites infrastructures pour lesquelles de meilleures alternatives existent. Elle rappelle que le mix énergétique est la clé.

Un élu demande si la **cogénération** est possible (chaleur + électricité). Vincent Berhault (Coat Nerzh Breizh) répond que c'est seulement le cas pour de très grosses unités biomasse et reste difficile.

Mme Le Moal, adjointe de la commune de Spézet, témoigne de **la difficulté de développer leur projet de chaufferie** et savoir vers quoi s'orienter : une fois que la commune s'est engagée dans le projet, il faut aussi s'accorder sur les coûts, la gouvernance à adopter ... de nouveaux acteurs entrent en jeu avec différentes solutions tels que l'ALECOB (pays centre ouest Bretagne) qui propose une solution différente, clé en main. **Qui porterait la place de « super acteur » à l'échelle de la Cornouaille pour assurer le portage de la filière ?**

Raphaël Gautier (DZCO) témoigne en prenant l'exemple des **contrats d'énergie renouvelable** (nécessitant de présenter suffisamment de projets sur un territoire pour obtenir des taux d'aides supérieures) où une EPCI ne peut pas être seule pour répondre aux exigences de ce contrat. **Il manque un agent qui travaillerait spécifiquement sur la question du développement de la filière bois à l'échelle de plusieurs collectivités.** Sans cela, les agents de chaque collectivité se retrouvent avec très peu de temps à accorder à ce dossier, une mission de plus parmi un ensemble d'axes de travail.

D'après Vincent Berhault, **l'animation dédiée à la structuration de la filière viendra du développement des chaudières**, il faut commencer quelque part. Christophe Le Roux ajoute que Quimperlé Communauté a gardé son cap en tête, même à elle seule, et a pu développer sa filière locale grâce à l'ambition durable des élus. Nicolas Kerloch insiste en rappelant que les **projets de chaudière bois prennent plusieurs années à se monter et qu'il est nécessaire de maintenir une portée politique sur un temps long pour arriver au bout.**

Julien Cirou (EPAB) questionne l'éventualité de réitérer une animation sur la filière bois sur le territoire alors que plusieurs entités sembleraient susceptibles de l'assurer (QCD, AILE, SCIC EBSC) et que le contexte a depuis changé (coût des énergies, objectifs de transition énergétique). A l'échelle locale, Emmanuel Trarieux (DZCO) conseille d'**intégrer un énergéticien dans les équipes développant tous projets de construction ou de rénovation de bâtiments** pour s'assurer d'avancer comme il faut sur ce sujet. Vincent Berhault termine le débat en résumant qu'**il y a tout ce qu'il faut sur le territoire pour structurer une filière (acteurs capables d'animer, entreprises, gisements, projets en cours...), il faut une portée politique pour la développer.**

i) Mot de clôture :

Mot de clôture par Erwan Crouan, maire de Quéménéven et vice-président du SIVALODET

Le territoire possède un réel potentiel, avec un bocage peu exploité, des savoirs faire humains, des opportunités mais cependant un nombre faible de chaufferies qui restent à développer.

Chaque projet de chaudière est complexe et long à mettre en œuvre. Sur Quéménéven par exemple, le projet de réseau de chaleur n'a pas pu aboutir. Une solution de R&D sur le développement d'une filière bois pellet serait-elle à envisager pour répondre à de nouveaux débouchés ?

Une filière et son approvisionnement sont à coordonner, en pensant à la fois à la **gestion durable et au développement de chaudières...** Il n'est pas évident de prendre en compte l'ensemble du processus pour définir la façon de structurer la filière; pourtant, le défi énergétique est là et les stocks dans les boisements tendent plutôt à augmenter.

Pour rappel historique, sur l'échelle de l'humanité, l'usage des énergies fossiles est très récent, là où le bois a été utilisé depuis des milliers d'années. L'humanité a su se développer et faire de grands projets, architecturaux par exemple, sans presque aucun autre combustible que le bois. **Le bois énergie fera nécessairement partie d'un avenir où le combustible fossile est de plus en plus rare.**

Bilan, perspectives

- **Le gisement de bois local est suffisant pour soutenir la filière bois, à condition d'avoir une gestion durable des haies.**

- **Le territoire est propice au développement de chaudières bois** : gisement, entreprises, dynamique locale, structures ressources...
- **Développer davantage de chaudières bois déchet** est nécessaire pour inciter à structurer le reste de la filière. Cela passe par un questionnement sérieux de leur mise en place pour chaque projet de construction/rénovation. Mettre en place ce type d'infrastructures **nécessite une ingénierie qui est présente sur le territoire** (QCD, AILE, SDEF, ENERGENCE). Il serait envisagé de solliciter davantage ces structures pour renforcer ces accompagnements.
- **Le bois est une ressource et non un déchet**, il doit être acheté pour permettre une rémunération des producteurs de bois bocager et donc sa gestion durable et raisonnée. Si possible, la transformation en bois d'œuvre doit être privilégiée.
- **Plusieurs structures s'inscrivent dans une démarche de mise en place de filière bois** :
 - Sur Quimper Bretagne Occidentale, Brieç s'appuie sur l'association **Glazik Bois Energie** pour approvisionner son réseau de chaleur. Le déploiement de cette association pourrait être envisagé pour approvisionner de nouvelles chaudières telles que le réseau de chaleur de Penhars ou pour l'extension du réseau de Brieç.
 - Plusieurs collectivités du pays de Cornouaille (notamment QBO, DZCO, CCPHB, CCPBS), accompagnées par Quimper Cornouaille Développement (QCD) réfléchissent à la **constitution d'une Société Publique Locale Bois Energie « Cornouaille »** (SPL) suite à des visites de celle basée à Lorient.
 - La **SCIC EBSC** est prête à développer son rayon d'action plus à l'Ouest pour fournir des chaudières et intégrer de nouveaux sociétaires.
 - La **CCPCAM** a mis en place une plateforme de stockage pour assurer l'approvisionnement des chaudières développées sur Crozon et s'approvisionne auprès de forêts de l'ONF destinées à être déboisées.
- **La structuration de la filière nécessite une animation** avec un agent dédié à cela, sans quoi les agents des EPCI portant cette mission parmi de nombreuses autres manqueront de temps pour y travailler. Cela permettrait également une **coordination à une échelle inter-EPCI**. Malgré les travaux allant en ce sens menés par l'A OCD et QCD, le contexte actuel (enjeux de mix énergétique, coût des énergies fossiles...) y semble plus propice.

Suites à donner :

- **Un nouveau temps fort est proposé à l'automne 2024**. Cela sera l'occasion de présenter un **chantier de gestion durable de haie bocagère**, notamment en bord de route. Un intervenant serait à solliciter (maire de Plouaret ? SCIC EBSC ? Pierre Vieilleville, ancien agent de LTC ?)
- De nouvelles **visites de chaufferies** pourraient être proposées (exemple : chez un agriculteur de Ergué Gabéric, chaufferie de Gouézec ? visite de Penhars...)
- Mettre en place un **groupe de travail comportant les acteurs clés du territoire** (EPCI, syndicats de bassin versant, association AILE, QCD, Glazic Bois Energie, SCIC EBSC, Kerné Elagage, Chambre d'Agriculture,...). Actionner ce groupe de travail en sous-groupes plus locaux, et dès le printemps.
- **Explorer les pistes de financement** qui permettraient d'assurer à une structure de porter le rôle d'animation sur la structuration d'une filière et l'appui aux collectivités (ex : financement LEADER)

- **Échanger avec les entreprises sylvicoles du territoire** pour connaître leur position et les inclure dans la démarche
- Inclure les agriculteurs dans la démarche en constituant **un réseau d'agriculteurs motivés pour réaliser des chantiers de bois déchiqueté** sur leurs exploitations
- **Intervenir en commissions communautaires** pour représenter certains enjeux, avec d'autres structures référentes. Notamment à la CCPCP pour laquelle peu d'élus ont pu être présents.
- **Inclure aux réflexions les autres structures porteuses de Breizh Bocage de Cornouaille** : Quimperlé Communauté et Concarneau Agglomération